



## Crtificat de nationalité française

Par **DJamal**, le **26/05/2009** à **18:18**

Bonjour,  
ma mère et titulaire de nationalité française  
elle était né à ORAN en Algérie et à immigré en France 1959 à Bastia  
ET DEPUIS elle a eu sa nationalité française

ça fais maintenant 7 ans qu'elle a demandé une copie d acte de naissance  
intégral ,  
et on lui a refusé

on lui a demandé de renouvelé sa nationalité!!!!!!!  
j veux dire une nouvelle CNF délivré recemment  
ma mère à une délivré à bastion j crois en 1962, qui a été refusé !!!!

qu est ce qu elle doit faire pour retrouver ces droit,  
sachant qu elle est inscrite comme française résidant à l'étranger (maroc)  
qu elle vote.....qu elle a sa carte consulaire.....  
et on refuse à nante /montpellier j n sais pas ou exactement  
de lui délivré un pièce d identité française et un passeport français

.....

.....

QUE FAIRE POUR MA MERE RETROUVE TT CES DROIT  
Y A T IL UN AVOCAT EXPERT DANS LE MATIERE EN FRANCE / AU MAROC

S IL Y EN A UN AU MAROC ça serait formidable

merci pour vos conseils

cordialement votre